



La grippe n'a pas disparu et reste imprévisible !

La grippe saisonnière fait son grand retour !

Ce n'est pas parce qu'ils ont très peu circulé l'hiver dernier, en raison notamment des mesures de contrôle de l'épidémie de Covid-19 (gestes barrières, confinement) que les virus grippaux ne circuleront pas cette année.

La grippe touche chaque hiver entre 2 et 6 millions de personnes. Elle peut entraîner des complications graves chez les personnes âgées ou fragiles : **65 ans et plus, personnes atteintes de maladie chronique, femmes enceintes.**

Protégez-vous, vaccinez-vous contre la grippe.

La vaccination est le moyen le plus sûr de réduire le risque de complications graves et d'hospitalisation.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr/grippe

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin des personnes éligibles à la vaccination.

Lorsqu'un rappel de vaccination Covid-19 est recommandé les deux vaccinations, grippe et Covid-19, peuvent être réalisées en même temps.

BESOIN D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE ?

Gagnez du temps avec [votre compte ameli](#) : dans la rubrique **Mes démarches > Faire une demande de Complémentaire santé solidaire**. Facile, votre demande est maintenant simplifiée grâce à la déclaration automatique de vos ressources.



Pour savoir si vous êtes éligible consultez le [simulateur de droits](#) en ligne sur ameli.fr

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant](#) sur ameli.fr ! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr